

SELARL Stéphanie RIVALAN – Delphine CHAUVIERRE

Huissiers de Justice Associés

Téléphone 01.48.13.93.93

98 rue Gabriel Péri

Télécopie 01.48.20.31.16

93207 SAINT DENIS CEDEX

Dossier n° 261118

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE VINGT JUIN

A la requête de : L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS, représentée par son directeur général, agissant par Madame le Receveur régional des droits à la direction nationale de renseignements et des enquêtes douanières (DNRED), Monique MAUNEURY, TSA 17313, 94853 IVRY-SUR-SEINE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés audit siège es qualité.

Représentée par Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DOMINIQUE DROUX & BAQUET, Avocat au Barreau de la SEINE-SAINT-DENIS, demeurant 14, avenue Michelet, 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS, et ayant pour avocat plaissant Maître Bruno PICARD, Avocat au Barreau de PARIS, 193, rue de l'Université, 75007 PARIS.

Il est rappelé ce qui suit :

Que par acte en date du 19 avril 2018, il été fait commandement de payer valant saisie-immobilière à Monsieur LOU Da Ning, demeurant 2, rue Retrou, à 92230 à GENNEVILLIERS et à Madame WANG LI JUL épouse LOU, demeurant 2, rue Retrou, 92230 GENNEVILLIERS, propriétaires d'un immeuble sis à EPINAY-SUR-SEINE, 27, avenue de la République :

- LOT NUMÉRO 70 escalier D, au sixième étage face : un appartement,
- LOT NUMÉRO 180 : cave numéro 65.

D'avoir à régler la somme totale de 1.067.837,68 euros.

Que dans le cadre de cette procédure, il doit être régularisé un procès-verbal descriptif du bien dont il s'agit, conformément aux articles 35 et 36 du décret numéro 2006-936 du 7 juillet 2006, relatif aux procédures de saisie-immobilière et des distributions du prix d'un immeuble.

DEFERANT A CETTE REQUISITION

Je, Delphine CHAUVIERRE, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Stéphanie RIVALAN – Delphine CHAUVIERRE, Huissiers de Justice Associés près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, demeurant 98 rue Gabriel Péri à 93200 SAINT-DENIS, soussignée,

Me suis rendue ce jour à EPINAY-SUR-SEINE, 27, avenue de la République, escalier D, sixième étage face, où étant, en présence de Monsieur Willy CORACK, serrurier et d'un technicien de la Société DIAGAMTER, Société de diagnostics, j'ai constaté ce qui suit :

Épinay-sur-Seine

Symbole des évolutions récentes de la ville : le tramway T8 à la station Rose-Bertin et le centre commercial l'ilo, réalisé dans le cadre de la restructuration du centre-ville.



[Blason](#)



[Logo](#)

Administration

Pays	 France
Région	Île-de-France
Département	Seine-Saint-Denis
Arrondissement	Saint-Denis
Canton	Épinay-sur-Seine Saint-Ouen
Intercommunalité	Métropole du Grand Paris EPT Plaine Commune
Maire	Hervé Chevreau
Mandat	2014-2020
Code postal	93800
Code commune	93031

Démographie

Gentilé	Spinassiens
Population municipale	54 840 hab. (2015 ▲)
Densité	12 000 hab./km ²

Géographie

Coordonnées	48° 57' 19" nord, 2° 18' 33" est
Altitude	Min. 22 m Max. 60 m
Superficie	4,57 km ²



Je sonne à l'appartement. Une personne m'ouvre.

Je lui indique mon nom, prénom, qualité et objet de ma présence.

Il s'agit de Madame HUSSAIL ainsi déclarée qui me précise ne pas retrouver son bail mais qui me présente une quittance de juin 2018 présentant un loyer de 565 euros et des charges de 165 euros.

Elle me déclare vivre dans les lieux depuis quatre ans avec son époux et ses deux enfants.

J'ai constaté ce qui suit :

Entrée :

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

La peinture des murs est à l'état d'usage.

Le sol est revêtu d'un parquet, à rénover.

Un interrupteur commandant un plafonnier.

À gauche, une porte double vitrée donnant sur le séjour.



Séjour :

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

Le papier peint est à l'état d'usage.

Le linoléum au sol est à l'état d'usage.

Un châssis vitré, double porte, et un dormant donnant sur un balcon qui donne sur la rue.



Un couloir desservant la salle de bain, la chambre et la cuisine :

Le plafond de ce couloir présente une peinture à l'état d'usage.

La peinture des murs est à l'état d'usage.

Le sol est revêtu d'un parquet à rénover.



À droite, W.C. :

La peinture du plafond et des murs est à l'état d'usage.
Le carrelage est à l'état d'usage.

Salle de bain :

Le plafond présente une toile enduite à l'état d'usage.
Les murs sont revêtus de toile enduite ainsi que de carrelage, à l'état d'usage.
Le sol carrelé est à l'état d'usage.
Un lavabo colonne.
Un placard.
Une baignoire.



Chambre :

La peinture du plafond est à l'état d'usage.
Le revêtement plastifié sur les murs est à rénover.
Le parquet au sol est à rénover.
Un châssis vitré, double porte, un dormant, donnant sur un balcon.



Cuisine :

La toile enduite au plafond et murs est à l'état d'usage.

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

Un évier à un bac unique.

Le carrelage en partie haute au-dessus de l'évier.

Un châssis vitré double battant.

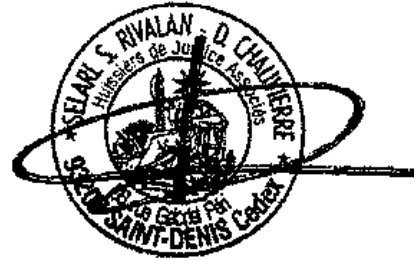
Un placard.



Telles sont mes constatations

ET DE TOUT CE QUE DESSUS J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT POUR
SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Signature et cachet de l'Huissier de Justice
COPIE CERTIFIEE CONFORME



Maître Delphine CHAUVIERRE

Le présent acte comporte 7 pages